

AFFICHAGE

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire

Le jeudi 02 avril 2026 à 20h00

A la salle de Conseil

Ambrault, le 26 mars 2026

Le Maire,

Etienne AUSTARD



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars ;
- Nomination des délégués communaux 2026-2032 ;
- Nomination des représentants aux différents syndicats ;
- Délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal
- Vote des taxes (foncière bâti et non bâti et habitation) ;
- Autorisation spéciale budget
- Devis remplacement four salle des fêtes ;
- Présentation travaux 2026 ;
- Divers.